Comme c'est le premier jour sur le circuit GR34, un petit préambule à propos de ce GR34. Créé en 1791, le sentier des douaniers permettait de sillonner la côte pour empêcher la contrebande. Tombé en désuétude au début du 20émé siècle, ce sentier connait une deuxième vie depuis 1968, et l'apparition, près de Lannion, des célèbres marques blanches et rouges qui balisent l'itinéraire. De nos jours le GR34 fait le tour du littoral breton, du Mont-Saint-Michel au barrage d'Arzal(Morbihan) sur 1600km. Pour la grande randonnée du jour, au départ de la plage de la Fresnaye, nous voilà partis, sous la houlette de Jean pour une journée qui s'annonce très agréable. Au départ la marée est haute et les parcs à moules de Bouchot sont seulement visibles sur la carte et repérables par quelques bouées ancrées au large. Les parcs, et leurs alignements seront bien visibles en fin de randonnée, à marée basse, lors de notre retour. Cette conchyliculture signifie la culture des coquillages, en vue soit de préserver les gisements naturels, soit d'augmenter la production. La France fait partie des tout premiers pays conchylicoles d'Europe en tonnage et le Poitou-Charentes et la Bretagne sont les principales régions de production pour l'ostréiculture (huitres) et mytiliculture (moules).

La baie de la Fresnaye et sa plage de la Fresnaye, notre point de départ, située entre le cap Fréhel et Saint-Cast-le-Guido avec la baie de Saint-Brieuc en sont de beaux exemples.

Pour l'heure nous empruntons le GR34 en direction de la plage de sable blanc de la Fosse. Dès le départ, les vues sur le littoral rocheux et la diversité des couleurs de l'eau émerveillent les randonneurs. Les jaunes des ajoncs, plantes piquantes, se mélangent également à tout moment aux bleus des bruyères. Les montées et les descentes laissent présager un bon travail des mollets pour chacun.

Au lieu-dit, Roche Noire, nous quittons le GR34 du littoral pour, via la vallée du Moulin de la Mer rejoindre, plein sud, un GRP (de pays) qui nous mènera par monts et par vaux à Matignon, petite cité paisible en lien avec la famille princière de Monavo.

Un établissement acceptera volontiers de nous laisser consommer notre pique-nique et nous repartons, au nord cette fois, en direction de Le Breil.

Peu avant ce village, nous pénétrons dans un joli bois qui nous mènera bien agréablement vers une zone campagnarde à souhait. Avec comme points de repère le Moulin d'Anne et une propriété qui a un peu modifié le parcours prévu, nous rejoindrons le GR34 en bord de mer à Saint-Cast-le-Guildo. Une très belle digue, aux coquettes demeures, nous mènera au Port Jacquet et son grand bassin à pontons flottants de 800 anneaux accessibles 24h/24h et cela quel que soit le coefficient de marée. Un affût de canon, souvenir de la bataille de Saint-Cast de 1758 contre l'envahisseur anglais, retrouvé dans l'eau après plus de 200 ans, sera enjambé avec enthousiasme par notre Alain. Heureusement le canon est bien arrimé et tout se termine bien.

Le groupe des 25 randonneurs reprend donc sa progression, toujours sur le GR34. Les montées et les descentes se succèdent à bon rythme en direction de la plage de la Mare et surplombant des côtes rocheuses très déchiquetées la Pointe de la Corbière.

Une fois celle-ci passée la plage de la Pissotte commence à nous dévoiler au loin les parcs à moules de bouchot de la baie.

Nous poursuivons sans heurts, mais toujours avec montées et descentes, vers la pointe du Châtelet après de jolis coins ou la végétation côtière et la mer ne semble que faire un. Dès lors nous découvrons toute l'étendue des parcs à moules de la baie de la Fresnaye.

Notre randonnée se termine, avec plus de 20km au compteur et surtout avec un cumul de dénivelé positif de 433m qui ne laisse aucun randonneur insensible. Retour vers Erquy et notre Roz Armor chaleureux.